pédagogue *Pausias* est trop conjectural (le *-s* étonne ; noter pourtant *Att.* Παυσίας) ; on retrouve dans *Com. Pall. inc. inc. Dāuos*, *Epidicus* et *Lampadiō*. On a mentionné *Pantomalus* dans le *Querolus*.

L'onomastique très variée et souvent pittoresque présente une galerie d'esclaves qui n'inspirent pas la tristesse. Les origines géographiques vont des Gètes, des Thraces et des Daces (*Dāuos*) à l'Inde (*Toxilus*) en passant par la Doride, le Péloponnèse, la Mysie, la Lydie et la Syrie. Les noms transparents pour la plupart (seul *Truculentus* est latin), au même titre que les sobriquets, s'appliquent-ils exactement aux personnages ? Globalement oui, même si l'expressivité est inégale. Donat mentionne le procédé du contraste « par antiphrase », outre l'usurier *Mīsargyridēs*, qui ne déteste sûrement pas l'argent, on peut citer encore cette diablesse de *Phronēsium* et l'esclave *Syncerastus*, qui est loin d'être un modèle de dévouement... Rappelons au moins les couleurs de cheveux : « rouquin , corbeau », l'aspect physique : « boulot, disque, roseau, goutte, cou épais, lézard, absence de cils, simiesque, marqué au fer », la mobilité : « course, roue, toupie », qualités du *seruus currens*. Les équivoques sur la « queue », les goûts alimentaires : « gâteau, pain d'orge, fève », les défauts sont multiples : « canaille, coquin, voleur, exécrable, trompeur, impulsif, brutal, épineux », mais les qualités tiennent aussi leur place : « fidèle, attaché, dévoué, consolant, stable, pondéré, débatteur, en or, bienvenu, encens, benjoin, vainqueur, lutteur, agile, coureur, randonneur, olympien, dans le vent, juste, tableautin, joujou » ; la fonction apparaît immédiatement ; « rouleau, coutelas, herminette, banc, lampe, flambeau, monnaie » ; particulièrement inquiétants sont les *lorarii* préposés au fouet : « boucher, charcuteur, déchiqueteur, gifle, tourbillon, louveteau ». Ce pittoresque verbal est un des grands mérites de Plaute, à la différence des autres comiques son imagination tire inlassablement parti des richesses de la langue grecque [19], donnant une place de choix à une classe méprisée, qui souvent a le courage de se redresser et de lutter avec intelligence et crânerie [20].

19. Il affectionne les énumérations suggestives :
— les fouetteurs appelés à la rescousse, *Cap.* 657
Colaphe, *Cordalio*, *Corax* ;
— les vauriens, amis de Stasimus, *Tri.* 1020
Trochus, *Cerconicus*, *Crimnus*, *Cercobulus*, *Collabus* ;
— d'autres fouetteurs, convoqués d'urgence leur bâton à la main, dans un fragment, *Inc.* 34-35
Cilix, *Lycisce*, *Sosio*, *Stiche*, *Parmeno*,
Exite et ferte fustis priuos in manu.

20. On a souvent observé que dans la littérature classique le valet, inventif, chapardeur et insolent tenait la place de l'esclave rusé et manipulateur de la comédie antique. Marot donne un modèle dans son *Épître au roi* en relatant plaisamment les larcins de son « valet de Gascogne » et fait intervenir son valet (un autre ?) contre son ennemi Sagon ; Molière aimait tenir ce rôle sous le nom de Scapin ou de Sganarelle, Cliton joue un grand rôle dans le *Menteur* de Corneille, Crispin anime le *Légataire universel* de Regnard et rivalise avec son maître chez Le Sage, Marivaux montre Arlequin-Bourguignon échangeant les rôles avec Dorante, Beaumarchais enfin crée le type littéraire de Figaro, le valet rebelle qui triomphe de son maître. La réalité était parfois plus triste, voire atroce, dans les fermes et chez les petits bourgeois, où les bonnes exténuées étaient soumises à toutes les humiliations. Il n'est que de lire Maupassant ou les romans naturalistes. P. Guiral et G. Thuillier rapportent nombre de drames intimes dans *La vie quotidienne des domestiques en France au XIX^e siècle* (Paris, Hachette, 1978), dont la condition équivalait parfois au pire des esclavages.

NOTES DE LINGUISTIQUES ITALIQUE

Nouvelle série

par Paolo Poccetti
Professeur à l'Université de Rome 2 'Tor Vergata'

8. Osque *herilím pím*, latin (*h*)*erilem quem* : autour d'une nouvelle inscription osque *

L'inscription osque de Castel di Sangro, au cœur du Samnium, que A. La Regina a récemment publiée [1] est très importante du point de vue et de langue et de la culture épigraphique, ainsi que de l'organisation sociale des communautés indigènes de l'Italie centrale « à l'heure de la romanisation ». Le texte en apporte des données nouvelles qui non seulement élargissent nos connaissances de la morphologie et du lexique de la langue osque, mais méritent aussi un certain intérêt à l'endroit du latin. Elles peuvent être résumées selon les points suivants :

1) en ce qui concerne les pronoms, l'accusatif masculin singulier du pronom relatif (*pím*) ;
2) en ce qui concerne la flexion des adjectifs en *-li-*, l'accusatif du singulier (*herilím*) ;
3) en ce qui concerne les verbes, deux formes nouvelles de verbes déjà connus (*úpstúst*, *angítúst*) ;
4) en ce qui concerne le lexique, un adjectif en *-li-* (*herilím*) fléchi à l'accusatif du singulier (n° 2) et une forme verbale à la 3me personne du parfait (*avzsed*), dont l'intégrité n'est pas certaine ;
5) en ce qui concerne la syntaxe, l'emploi des connecteurs *ínim* et *pust*.

Dans cette note, on s'intéressera aux points 1, 2 et 4 concernant le syntagme *herilím pím*, mis en relation avec le syntagme latin (*h*)*erilem quem* : tel est le nœud central de l'interprétation proposée pour ce texte.

L'inscription, gravée d'une manière soigneuse sur une pierre, est partiellement brisée dans le sens de la hauteur, si bien que six lignes sur les sept qui la constituent sont incomplètes à droite. La voici avec les intégrations suggérées par son éditeur :

Lúvkiút ínim G[*aaviút ínim Gna*]
ívúi Gaavieís Ner[*raatieís*--------]
úpstúst Uviiú[----------]
herilím pím pú[*sti iússu*----------]
tens pústi pu[*n*----------]
ekík angítúst (vacat)
avzsed (vacat)

Ce qui reste laisse entrevoir une structure syntaxique complexe, où figurent quatre formes verbales : deux sont complètes : *úpstúst*, *angítúst*, une hypothéti-

* Cf. t. 82, 2004, p. 36-44 ; 83, 2005, p. 27-35 ; 84, 2006, p. 27-36 ; 85, 2007, p. 26-38 ; 86, 2008, p. 24-40 ; 87, 2009, p. 34-43.

1. A. La Regina, « Iscrizione osca rinvenuta a Castel di Sangro », dans *Frammenti del passato, Archeologia e archivistica tra Casteldi Sangro e Sulmona*, a cura di E. Mattiocco, Lanciano, 2010, p. 45-58.

quement complète : *avzsed*. D'une autre ne se conserve que la terminaison de troisième personne du pluriel d'un parfait : ...]*tens*. Les morphèmes différents de la conjugaison de ces verbes indiquent des variations dans la fonction de sujet entre la troisième personne du singulier (les formes verbales *úpstúst*, *angítúst*, *avzsed*) et la troisième personne du pluriel, identifiable par la terminaison ...]*tens*.

Les formes verbales se distribuent en deux phrases marquées par la présence d'une subordonnée, introduite dans l'une par un pronom relatif (*pím* : lat. *quem*), et dans l'autre par une particule à valeur temporelle (*pun*, correspondant à lat. *cum* + indicatif).

Une telle complexité syntaxique, associée à l'état fragmentaire du document, pose des problèmes considérables d'interprétation. En outre, un obstacle remarquable relève du fait qu'il ne correspond à aucun formulaire épigraphique connu, ni en osque, ni en latin — surtout pour l'époque républicaine à laquelle notre inscription appartient.

Le texte a été considéré par son éditeur comme la mention d'un monument funéraire érigé en honneur de deux ou trois affranchis par le soin de la femme de celui qui était leur patron avant leur affranchissement. En effet, en dépit de l'aspect monumental de la pierre et du caractère soigneux de l'écriture, la circonstance que — au moins dans la partie conservée — ne figure aucun élément lexical portant sur la sphère publique plaide en faveur de son appartenance au domaine privé.

Il est vrai que *angítúst* relève d'un verbe de la sphère sémantique des latins *dicere* ou *statuere* [2], et qu'il est déjà connu par les textes de lois osques. Mais ces contextes ne suffisent pas pour attribuer à ce lexème une valeur institutionnelle, comme, d'ailleurs, en latin *dicere*, pas plus que *statuere*, ne constitue un indice de la nature publique ou privée d'un texte : ainsi, par exemple, *statuere* dans l'épitaphe bilingue gallo-latine de Todi s'applique-t-il à la décision d'un citoyen privé d'ériger un monument funéraire en honneur de quelqu'un (en ce cas, son frère : *frater eius minimus locavit statuitque*) [3]. Dans ce cas, la formule latine, qui n'est pas commune dans les épitaphes de l'époque républicaine, semble plutôt l'effet de la traduction de l'expression gauloise distribuée dans les deux faces de la pierre (*karnitu lokan~ karnitu artuaš*) [4]. Un emploi différent du verbe *statuere* se retrouve dans une autre inscription bilingue, cette fois grec-latin de Délos, concernant la décision d'ériger un autel et de consacrer une statue en honneur d'une divinité : *Maiam statuerunt eisdem aaram*. Cette expression correspond dans la version grecque au verbe ἀνέθηκε, courant dans les dédicaces votives (Μαίαν ἀνέθηκαν) [5]. Mais c'est la formule latine, à travers le verbe *statuere*, qui précise les objets de la dédicace.

Dans l'inscription osque de Castel di Sangro l'élément qui oriente vers le milieu des esclaves ou des affranchis est le mot *herilím* (conservé dans son entier au début de la ligne 4), qui a été rapproché de l'adjectif latin (*h*)*erīlis* dérivé de (*h*)*erus* « maître, patron ». La coïncidence morphologique des deux éléments du syntagme *herilím pím* permet d'établir une correspondance avec la terminaison de l'accusatif singulier (*h*)*erilem quem* en latin. L'accusatif masculin singulier *pím*, s'accordant

2. Cf. J. Untermann, *Wörterbuch des Oskisch-Umbrischen*, Heidelberg, 2000, p. 100, s.u. *angetuzet* ; en outre, M. P. Marchese, « Termini istituzionali italici : osco ἀνέθηκε », dans *Etruria e Italia preromana, Studi in onore di G. Camporeale*, Pisa-Roma, 2009, 553-556.

3. CIL I^2 2103 = ILLRP 687. En outre M. Lejeune, *Recueil des inscriptions gauloises*, II, 1. *Textes gallo-étrusques, textes gallo-latins sur pierre*, Paris 1988, p. 46 *sqq*.

4. L'idée de M. Lejeune, *Recueil des inscriptions gauloises*, *cit*., p. 49, que la version latine n'était pas originelle, a été contestée par N. J. Adams, *Bilingualism and the Latin Language*, Cambridge, 2003, p. 188.

5. CIL I^2 2238 = ILLRP 751. Sur ce texte cf.P. Poccetti, « Romani e italici a Delo. Spunti linguistici da una pubblicazione recente », *Athenaeum* 62, 1984, 646-656, et N. J. Adams, *Bilingualism*, *cit*., p. 661.

dans le même cas avec l'adjectif *herilím* qui précède, complète la flexion du pronom relatif à l'accusatif singulier dans les langues italiques. Jusqu'à présent, du pronom relatif on ne connaissait que le féminin *paam* (= lat. *quam*) et le neutre *púd* (= lat. *quod*), alors que dans la loi osque de Bantia figure l'accusatif singulier du pronom indéfini (*p*(*h*)*im* (= lat. *aliquem*). Il est notoire que la confusion syntagmatique des thèmes pronominaux **k*^{w}*i-* (indéfini / interrogatif) et **k*^{w}*o-* (adjectif / relatif) est depuis longtemps considérée comme un trait typique de la branche « italique » de l'indo-européen [6]. Or l'attestation d'un *pím* relatif à coté de l'indéfini *p*(*h*)*im* confirme que cette évolution est tout à fait parallèle en osque et en latin, parce que, dans les deux langues, l'accusatif masculin singulier est issu du thème **k*^{w}*i-* [7]. La nouvelle donnée de l'osque apporte donc une tesselle importante à ajouter aux grammaires historiques et comparées du latin.

La coïncidence flexionnelle et la liaison syntaxique entre *herilím* et *pím* indiquent un traitement de l'accusatif singulier homogène pour le pronom relatif (*pím*) et pour les adjectifs en *-i* (*herilím*), parallèle au latin (*quem* ~ (*h*)*erilem*).

Cependant, cette homogénéité est le résultat de deux procédés différents. En latin, on admet généralement que l'accusatif *quem* du pronom relatif est issu de **quim* < **k*^{w}*im*, connu par d'autres langues (sanskrit *kím*, grec τίν-α) [8], ce qui est maintenant confirmé par l'osque *pím*. Le développement latin est expliqué phonétiquement (*lautlich*) [9], en parallèle avec la forme plus ancienne de l'accusatif du pronom anaphorique **i/ei* (> *is*, *ea*, *id*), connue en latin archaïque, *im* aboutissant à *em* et remplacé par *eum* en latin classique. Mais cela laisse inexpliquée la conservation de la terminaison *-im* dans des débris de l'ancienne flexion des thèmes en *-i* tels que dans les adverbes *statim*, *partim* [10]. De l'autre coté, dans la flexion des adjectifs en *-li-*, la terminaison *-em* de l'accusatif est issue analogiquement des thèmes en consonne [11]. En revanche, en osque, puisque le signe > í < de l'alphabet campanien-samnite représente un /i/ ouvert [ɨ] [12], la terminaison uniforme de *pím* et de *herilím* indique la conservation commune de la marque de la flexion en *-i*. D'ailleurs, la terminaison de *pím* et de *herilím* coïncide parfaitement avec celle des thèmes en *-i*, comme *slaagím*, *tiurrí*(*m*), alors que dans toutes les langues sabelliques l'accusatif des thèmes en consonne a subi une réfection analogique d'après les thèmes en *-o* (par ex. osque *leginum* ; pel. *aetatu* ; ombr. *curnacu*) [13]. En osque, la résistance de la flexion en *-i* se manifeste à travers son extension analogique dans les thèmes en *-u* [14], comme le montrent *manim* (acc. sing. d'un thème flottant entre *-u* et consonne) [15] et *castrid* (abl. sing., thème en

6. Comme l'avait déjà reconnu A. Meillet, *Esquisse d'une histoire de langue latine*, Paris 1966 (réimpr. de l'édition 1928), p. 61 : « l'italique, héritant des deux, en a reparti certaines formes de telle sorte que**k*^{w}*i-* (d est demeuré interrogatif-indéfini et que **k*^{w}*o-* est devenu relatif. Pareille répartition ne s'observe nulle part ailleurs ; il y a donc ici l'un des traits les plus caractéristiques du type italique ».

7. Cf. M. Leumann, *Lateinische Laut- und Formenlehre*, München, 1977, p. 473 ; Ph. Baldi, *The Foundations of Latin*, Berlin-New York, 2002, p. 347.

8. Cf. A. L. Sihler, *A New Comparative Grammar of Greek and Latin*, New York — Oxford, 1995, p. 398 ; H. Rix, *Historische Grammatik des Griechischen*, Darmstadt, 1992^{2}, p. 187.

9. Ainsi M. Leumann, *Lateinische Laut- und Formenlehre*, *cit.*, p. 467.

10. Cf. A. L. Sihler, *A New Comparative Grammar of Greek and Latin*, *cit.*, p. 65.

11. Cf. M. Leumann, *Lateinische Laut- und Formenlehre*, *cit.*, p. 439.

12. Cf. M. Lejeune, « Réflexion sur la phonologie du vocalisme osque », dans *BSL* 70, 1975, p. 246.

13. Cf. C. D. Buck, *A Grammar of Oscan and Umbrian*, Boston, 1904, p. 125.

14. P. Poccetti, « Note sulla declinazione italica dei temi in *-u* », dans *Incontri Linguistici* 25, 2002, p. 48 *sqq*.

15. J. Untermann, *Wörterbuch des Oskisch-Umbrischen*, cit., p. 450, s.u. *manim* ; G. Klingenschmitt, « Die lateinische Nominalflexion », dans *Lateinisch und Indogermanisch*, *Akten des Kolloquiums der Indogermanischen Gesellschaft (Salzburg, 23-26 september 1986)*, Innsbruck, 1992, p. 110.

-u) [16]. Par conséquent, le maintien de l'ancien morphème de la flexion en *-i* dans l'accusatif et du pronom relatif et des adjectifs en *-li-* en osque non seulement ne surprend pas, mais il fournit une confirmation supplémentaire du fait que le paradigme flexionnel des thèmes en *-i* s'est conservé d'une manière plus solide qu'en latin. Il est reconnu, d'autre part, que dans les thèmes en consonne de l'osque le génitif sing. *-eís* et le datif sing. *-eí* sont issus des thèmes en *-i*. Inversement, en latin, le génitif singulier des thèmes en *-i* relève des thèmes en consonne [17].

Au niveau synchronique, le résultat qui distingue d'une manière remarquable l'osque du latin et du grec mérite d'être souligné. À la différence des deux langues classiques, qui partagent l'uniformité de la terminaison de l'accusatif singulier du pronom issu de $*k^{w}i$- avec la flexion des thèmes en consonne (lat. *quem* ~ *consulem* ; grec τίνα ~ πατέρα ; osque *pím* ~ *herilím*), l'osque a conservé dans la flexion pronominale et nominale l'ancien paradigme des thèmes en *-i*. Autrement dit, l'osque a créé à l'accusatif singulier l'uniformité entre la flexion pronominale et la flexion nominale par des moyens différents de ceux du latin et du grec. Ce procédé est à mettre en parallèle avec d'autres cas de la flexion, tels que le nominatif pluriel, où le modèle de l'analogie dans les langues sabelliques est renversé par rapport au latin et au grec [18]...

Le mot *herilím*, qui constitue la nouveauté lexicale la plus intéressante de ce texte par rapport au latin, se superpose parfaitement à l'adjectif latin (*h*)*erīlis* dérivé de (*h*)*erus*, comme le signale l'éditeur de l'inscription osque, en fondant l'interprétation du texte sur ce rapprochement [19]. Or, si l'identité du mot osque avec le mot latin ne relève pas de la pure homophonie, l'attestation osque soulève plusieurs questions autour de la famille lexicale bien connue en latin. En premier lieu, dans la graphie osque, on doit signaler la présence de > h < à l'initial, qui se retrouve dans des graphies latines de ce mot. Toutefois, les graphies latines avec *h* qui figurent dans la tradition manuscrite de Plaute et de Terence ont été refusées, en tant que fautives. Signalons que les dictionnaires modernes, à partir du *Thesaurus linguae Latinae*, ainsi que les dictionnaires étymologiques admettent aussi l'écriture *erus*, alors que d'autres plus anciens, tels celui de *Forcellini- De Vit*, ont le lemme *herus* [20].

On a supposé que les graphies avec *h* étaient tardivement influencées par le rapprochement de *hērēs* [21]. Cette orientation des modernes a été influencée, d'une part, par la prise de position de grammairiens anciens en faveur de l'écriture sans *h* et, de l'autre, par des rapprochements étymologiques, qui, d'ailleurs, se fondent sur *erus* et non pas sur *herus*. Parmi les grammairiens anciens c'est spécifiquement Cassiodore qui, faisant allusion à la règle qui n'admettrait pas l'aspiration de la voyelle /*e*/ suivie par /*r*/, mentionne l'exception de *herī* « hier » qui se justifierait

16. J. Untermann, *Wörterbuch des Oskisch-Umbrischen*, *cit*., p. 374, s.u. *castrous*.

17. M. Leumann, *Lateinische Laut- und Formenlehre*, *cit*., p. 435 ; Ph. Baldi, *The Foundations of Latin*, *cit*. p. 328.

18. Cf. M. Leumann, *Lateinische Laut- und Formenlehre*, *cit*., p. 420 et 426 ; Ph. Baldi, *The Foundations of Latin*, *cit*., p. 315.

19. Cf. A. La Regina, *Iscrizione osca rinvenuta a Castel di Sangro*, *cit*., p. 50.

20. Aeg. Forcellini e V. De Vit, *Totius Latinitatis Lexicon*, Prati, 1858-1875, s.u. *herus*.

21. Comme l'affirment d'une manière convergente A. Walde u. J. B. Hofmann, *Lateinisches Etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, 1982 (réimpr. de l'édition de 1938-1950), p. 419 (« spätl. oft *herus* [auch infolge fälscher Vbdg. mit *hērēs hērēditās* ») et A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, 2001 (réimpr. de la 4e édition), s.u. *erus* (« la graphie avec *h*, *herus*, influencée par *hērēs* est incorrecte »).

par distinction de *erī*, génitif de *erus* [22]. On a toutefois l'impression que cette recommandation dissimule une certaine confusion entre faits phonétiques et règles d'orthographe.

Cependant, l'attestation osque de *herilím* en face de (*h*)*erīlis* remet en cause la question de l'écriture du mot qui utilise *h*, non sans conséquences en ce qui concerne l'origine de cette famille lexicale. En effet, l'inscription osque, qui est datée dans la seconde moitié du IIe siècle av. J.-C., témoigne de l'antiquité de cette graphie. En revanche, l'épigraphie latine ne dispose pas des témoignages si anciens de ce mot. D'autre part, le peu d'attestations fournies par les inscriptions latines plus tardives présentent également des flottements dans l'écriture entre *erus* et *herus*, *erīlis* et *herīlis* [23] en parallèle à la tradition manuscrite des textes littéraires. La graphie osque, donc, est convergente avec les graphies avec *h* des manuscrits de Plaute, ce qui invite à admettre l'usage réel de la graphie *herus* pour l'époque concernée. Ce fait est susceptible de remettre en discussion l'histoire de ce mot entre latin et dans langues italiques.

Comme il est bien connu, les flottements graphiques de cette consonne, qui relèvent de son amuïssement en position initiale [24], sont assez fréquents en latin et dans les langues sabelliques. Les incertitudes graphiques se présentent à la fois dans les mots où cette consonne est justifiée par l'étymologie (par ex. en latin *anser* au lieu de *hanser* ; *h*(*a*)*edus* au lieu de (*a*)*edus* ; *irpex* au lieu de *hirpex*) et, inversement, dans les mots sans aucune justification étymologique (par ex : lat. *arundo / harundo*). Des incohérences graphiques se constatent pour le même lexème entre emploi libre et en composition (par ex. *haurio ~ exaurire*). De même, en ombrien, l'on constate des flottements graphiques indépendamment de l'étymologie du mot (par ex. *heritu ~ eretu* ; *anhostatir ~ anostatir* [25] ; *habina* ; *hebetaf ~ ebetaf*) [26].

Les grammairiens anciens hésitent souvent dans le choix de la graphie correcte, en faisant des efforts pour trouver des règles d'orthographe uniformes et cohérentes. Ces flottements se sont répercutés dans la lexicographie latine moderne, où nombre de mots sont lemmatisés tantôt sous la lettre *h*, tantôt sous la voyelle qui suit [27]. Cependant, à l'époque classique l'emploi du *h* n'était pas une simple question d'orthographe, puisque plusieurs témoignages littéraires font allusion à une prononciation réelle de l'aspiration, qui était distribuée dans l'usage courant selon des variations sociolinguistiques. Rappelons, par exemple le célèbre épigramme 84 de Catulle, où le poère se moque d'un certain *Arrius*, qui prononçait *hinsidia* au lieu de *insidia*, en soulignant qu'il aurait appris une telle prononciation de la famille de sa mère (*credo, sic mater, sic liber auunculus eius, sic maternus auus dixerat atque auia*). Cette habitude est généralement rapprochée du célèbre passage de Nigidius Figulus qui considère comme un signe de *rusticitas* l'emploi déréglé de l'aspiration (*rusticus fit sermo si adspires perperam*) [28].

22. Cassiodore, *De orth.*, *GL* VII 201, 27 K : « e *vocalis* r *sequente leviter effertur* [.....], *ut* erus, error, ervum [.....] heri *etiam adverbium differentiae causa, ne genetivus putetur ab eo quod est* erus eri ».

23. On comparera, par exemple, la graphie *erus* dans *CLE* 104, 3 et 1185, 1 avec *herus* dans *CLE* 725, 5. De même *erilis* dans *CLE* et *heriles* dans *CLE* 454, 10.

24. Cfr. M. L. Porzio Gernia, « Vicende storiche e strutturali dell'aspirazione latina », dans *AGI* 69, 1974, p. 57-102.

25. Cf. G. Meiser, *Lautgeschichte der umbrischen Sprache*, Innsbruck 1986, 285-286 ; M. L. Porzio Gernia, « Vicende storiche... », *cit.*, p. 93.

26. Cf. J. Untermann, *Wörterbuch des Oskisch-Umbrischen*, *cit.*, p. 196, s.u. *ebetraf* ; p. 314, s.u. *habina* ; p. 7, s.u. *hebetaf*.

27. Une liste de ces mots est fournie par W. M. Lindsay, *Die lateinische Sprache*, Leipzig, 1897, p. 65-66.

28. Nigidius Figulus, frg. 21, GRF 168 Funaioli.

D'autre part, le fait que l'usage quotidien d'un mot ne peut avoir aucune relation avec l'étymologie ou la famille lexicale nous est attesté par Quintilien, lequel, tout en reconnaissant que le verbe *auēre* n'a pas d'aspiration initiale, admet que la formule de salutation était couramment prononcée *haue* et que c'est uniquement le pédantisme de certains savants qui impose une prononciation *auē* [29]. D'ailleurs, la graphie *haue* est très fréquente dans les inscriptions, à commencer par celle qui fut exhumée à Pompéi à l'entrée de la Maison du Faune, et remontant au IIe siècle av. J.-C. [30]. Conséquemment, la présence du *h* dans l'inscription osque ne nous assure rien elle-même à l'égard de l'origine réelle d'un mot. Pourtant, ce témoignage remet en question les écritures latines de (*h*)*erus* et de son dérivé (*h*)*erīlis* en posant le problème de savoir si la graphie avec *h* est justifiée par l'étymologie du mot.

Les rapprochements proposés pour le mot latin (*h*)*erus* dans le cadre de la comparaison indo-européenne ne sont pas exempts d'hésitations ou de difficultés. Du point de vue sémantique, c'est le mot hittite *išḫā* « maître, patron » qui est le plus proche de *erus*, ce qui suggérerait de reconduire les deux mots à une forme indo-européenne **h*$_1$*esh*$_2$*-o-*. Mais cette reconstruction du mot hittite n'est pas universellement acceptée et, par conséquence, la relation avec le mot latin est mise en doute [31].

Du point de vue formel les dictionnaires étymologiques évoquent d'une part le nom de divinité gauloise **Esu/o-* (même si le /*ē*/, d'après la mention de ce nom chez Lucain [32], ne s'accorde pas avec le /ĕ/ du mot latin), d'autre part la famille de l'indien ancien *aśura-*, *aśu-*, avestique *ahurō* (<**h*$_1$*es-u-*), et d'une autre part encore celle du grec ἐύς (< **h*$_1$*su-*) [33]. La relation avec la famille lexicale de l'indo-iranien, qui avait amené Ernout et Meillet à entrevoir un « terme de l'ancien vocabulaire religieux conservé en indo-iranien et en italo-celtique, mais devenu profane en latin » [34] est refusée par Walde et Hofmann et par Mayrhofer [35] pour des raisons et phonétiques et morphologiques. Toutes ces difficultés ont amené le récent dictionnaire de De Vaan à conclure que « the word remains isolated within IE ». L'attestation de *herilím* en osque ne contribue pas à trancher la question de

29. Cf. Quintilien, *Inst. Or.* I, 6, 21 : *multum enim litteratus, qui sine adspiratione et producta secunda syllaba salutarit* (*auēre est enim*).

30. Cf. F. Zevi, « La città sannitica, l'edilizia privata e la casa del Fauno », dans *Pompei*, a cura di F. Zevi, Napoli 1992, p. 69. F. Zevi souligne que l'inscription insérée dans le carrelage de la maison a été considérée à tort postérieure à 80 av. J.-C. En fait elle doit remonter à l'époque de la réalisation du carrelage de la maison, notamment, au IIe siècle av. J.-C. Conséquemment elle mérite un certain intérêt pour la diffusion du latin à Pompéi de l'époque samnite : à ce sujet voir P. Poccetti, « Aspetti e problemi della diffusione del latino in area italica », dans *Caratteri e diffusione del latino in età arcaica*, a cura di E. Campanile, Pisa 1993, p. 87.

31. Une synthèse des opinions se trouve dans A. Kloeckhorst, *Etymological Dictionary of the Hittite Inherited Lexicon*, Leiden-Boston, 2008, p. 390. Des hésitations dans la comparaison de *išḫā* de l'hittite avec (*h*)*erus* du latin sont manifestées aussi par M. De Vaan, *Etymological Dictionary of Latin and the other Italic Languages*, Leiden-Boston, 2008, s.u. *erus*.

32. Lucain 1, 445. Ainsi A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique...*, *cit.*, s.u. *erus* : « d'après Lucain 1, 445, qui ne s'accorde pas avec ĕ de *erus* ». Signalons dans le dictionnaire de M. De Vaan, *Etymological Dictionary of Latin*, *cit.*, le commentaire peu compréhensible « Lucian (*sic* !) indicated that the *e-* of the Celtic word equals Latin *ē*, but that does not mean much historically ».

33. A. Walde et J. Pokorny, *Vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen*, Berlin, 1927-1932, I, p. 116. Pourtant, voir R. Beekes, *Etymological Dictionary of Greek*, Leiden-Boston, 2010, p. 485, s.u. ἐύς.

34. Citation de A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique...*, *cit.*, s.u. *erus*.

35. A. Walde u. J. B. Hofmann, Lateinisches Etymologisches Wörterbuch, *cit.*, p. 419 « Kaum nach J.Schmidt, Pl.78 zu av. *ahū*, *aŋhū* ‚Herr', *ro-* Abltg. *Ahura-*, ai. *Aśu-rah* ‚Machthaber', da die arische Sippe wohl eher zu ai. *ásuh* m. ‚Lebenshauch' aus **ŋsu-* gehört » ; M. Mayrhofer, *Kurzgefaβtes Etymologisches Wörterbuch des Altindischen*, Heidelberg 1956, I, p. 65, s.u. *aśurah* : « sicher nicht zu lat. *erus* ».

l'étymologie du mot latin, parce qu'elle soulève une autre question, qui est préalable : celle de savoir si les langues sabelliques possédaient cette famille lexicale d'une manière indépendante ou bien si elles l'ont empruntée au latin. Quoi qu'il en soit, il semble hors de doute que la graphie avec *h*, attestée par l'osque d'une manière convergente avec les graphie du mot en latin, remet en question la forme originaire de l'« italique », qui doit fonctionner comme point de départ pour la comparaison avec d'autres langues indo-européennes.

Autre aspect qui attire notre attention, le rapport de la forme osque *herilím* avec lat. (*h*)*erīlis*. Dans l'hypothèse d'un emprunt de l'osque au latin, l'adjectif dérivé implique deux solutions possibles : a) le lexème de base, lat. (*h*)*erus*, a été emprunté — et dans ce cas, l'adjectif osque serait également un emprunt ou bien une imitation de la formation latine obtenue avec des outils morphologiques indigènes ; b) l'emprunt ne concerne que l'adjectif. Dans ce cas, l'adjectif, qui indique une appartenance, demeurerait sans motivation dans le lexique osque. Ce procédé est généralement plus rare, mais pas impossible.

Dans les deux solutions, donc, l'adjectif osque *herilís* se dessine comme un emprunt ou une imitation de l'adjectif latin dérivé de (*h*)*erus*. D'autres faits plaident en faveur de cette conclusion. Les dérivations adjectivales en *-li-* sont connues dans les langues sabelliques, mais c'est plutôt *-āli-* qui semble avoir eu une véritable diffusion indépendante du latin à partir de n'importe quel thème nominal, parfois avec dissimilation de *-āli-* en *-āri-* parallèlement au latin (par ex. osque *luisarifs* ; ombr. *uerfale ; tefrali* ; marr. *uenalinam*) [36]. La seule formation en *-īli-* connue en osque est empruntée au latin : *aídil* < lat. *aedilis* [37]. Si, selon l'explication de M. Leumann [38], l'allongement en /*ī*/ dans *-īli-* relève non pas de l'analogie des thèmes en *-ī* mais du morphème du génitif singulier des thèmes en *-o*, à plus forte raison ce même procédé doit-il être exclu pour les langues sabelliques, qui n'ont jamais connu ce morphème ! Une pareille conclusion peut être tirée du système de création lexicale. En général, on reconnait l'adjectif (*h*)*erīlis* du latin comme formation créée d'après le modèle de *seruilis* [39]. D'ailleurs, en latin, la polarisation de (*h*)*erus* et de *seruus* est montrée par d'autres créations lexicales qui partagent les mêmes morphèmes, comme le suffixe *-tūdo* dans *eritudo* attesté chez Festus, qui le met en parallèle avec *seruitudo* [40]. Les deux sont vraisemblablement des formations secondaires et savantes visant à la mise en relief du parallélisme morphologique issu de la polarisation sémantique. Le mot *seruitudo* est très rare en latin [41], alors que chez Plaute figurent *seruitūs* et *servitium*, distingués par des emplois différents [42]. Une autre correspondance morphologique entre les dérivés de (*h*)*erus* et de *seruus* est signalée par une glose qui atteste *eritio* morphologiquement symétrique à *servitio*, d'après le modèle de *famulatio* et de *dominatio* : *famulatio seruitio ut eritio dominatio* [43]. Or, les langues sabelliques n'attestent

36. R. Von Planta, *Grammatik der Oskisch-Umbrischen Dialekte*, Strassburg 1892-1897, II, p. 48.

37. J. Untermann, *Wörterbuch des Oskisch-Umbrischen*, *cit*., p. 66, s.u. *aídil*.

38. M. Leumann, *Lateinische Laut- und Formenlehre*, *cit*., p. 350.

39. A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique...*, *cit*., s.u. *erus* : « Fait sans doute d'après *seruilis* » ; A. Walde u. J. B. Hofmann, Lateinisches Etymologisches Wörterbuch, *cit*., p. 419.

40. P.-Fest 73, 6 L : *eritudo servitudo*. Bien sûr il s'agit d'une glose elliptique. Lindsay propose de reconstruire *eritudo* <*dominatio ut famulatio*> *servitudo*, d'après la glose *Gl. Lat* IV *Ps.-Plac*. F 16 *eritudo dominatio* : voir A. Walde u. J. B. Hofmann, Lateinisches Etymologisches Wörterbuch, *cit*., p. 419 ; M. T. Sblendorio Cugusi, *I sostantivi latini in* -tūdo, Bologna, 1991, 112.

41. Cf. M. T. Sblendorio Cugusi, *I sostantivi...*, *cit*., 223.

42. Cf. A. Ernout, *Les noms latins en* -tus, dans *Philologica* I, Paris 1946, p. 226 : « *seruitūs* est un terme de droit désignant la création juridique de l'esclave et s'oppose à *libertas* ». Voir aussi H. Rix, *Die Termini der Unfreiheit in den Sprachen Altitaliens*, Stuttgart 1994, p. 68.

43. *Gl. Lat*. IV *Ps.-Plac*. F 16.

aucun mot correspondant à *seruus* (ou de la même racine) pour désigner l'esclave. En revanche, la signification acquise par le mot latin *seruus* a été reconnue comme développement sémantique de celle, originelle, de « berger » [44], ce qui devrait donc s'inscrire dans l'histoire de la société romaine. En conclusion, puisque le modèle de la famille lexicale *seruus* : *serūlis* est peu vraisemblable en osque, un pareil procédé de dérivation pour (*h*)*erus* : (*h*)*erīlis* peut difficilement être imaginé en osque sans intervention du latin.

En outre, l'attestation du correspondant de (*h*)*erīlis* en osque se relie à la question de la position lexico-sémantique de la famille de (*h*)*erus* en latin. Le mot est assez commun dans la langue de Plaute et de Térence, alors que dans la prose classique, il devient assez rare, écrasé par la concurrence de *dominus*, pour disparaître après Horace, à peu d'exceptions près [45]. Sa disparition dans la langue quotidienne parlée semble confirmée par l'absence de continuateurs dans les langues romanes. Le dictionnaire d'Ernout et Meillet souligne que chez Plaute « le mot est souvent mis dans la bouche des esclaves » [46]. Mais cette occurrence statistique ne semble que la conséquence banale de la signification du mot, qui se prête à être employé plus fréquemment par des subordonnés se référant à leur patrons ou à eux-mêmes, plutôt que par des patrons se référant à eux-mêmes. De son coté, l'adjectif (*h*)*erīlis* a attiré l'attention du point de vue syntaxique et stylistique, d'une part, par rapport au rôle interchangeable entre l'adjectif (*h*)*erīlis* et le génitif (*h*)*eri* / (*h*)*erae* et, de l'autre, par rapport aux éléments lexicaux auxquels il se réfère, dans le but de saisir des nuances différentes de signification entre eux. En effet, (*h*)*erīlis* a été souvent évoqué comme cas exemplaire de l'emploi de l'adjectif à la place du génitif par de grands noms de la linguistique latine du xx^{e} siècle, tels que J. Wackernagel [47], J. B. Hofmann [48], E. Löfstedt [49], E. Benveniste [50], N. J. Adams [51], qui l'ont mentionné dans l'évaluation des nuances qui différencient l'expression du déterminant par l'adjectif de celle par le génitif [52]. La fréquence de (*h*)*erīlis* chez Plaute et Térence a développé l'opinion que cet adjectif correspond à un emploi très ancien et fort populaire [53]. En outre, les occurrences de (*h*)*erīlis* à la place de (*h*)*erī* sont mentionnées par Wackernagel en appui de sa théorie selon laquelle la détermination par l'adjectif serait plus archaïque que celle par le génitif, laquelle se serait développé plus tard [54].

44. Voir H. Rix, *Die Termini*..., *cit*., p. 80 et 86.

45. C'est la synthèse qu'on trouve chez A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique*..., *cit*., s.u. *erus*.

46. Ainsi A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique*..., *cit*., s.u. *erus*.

47. J. Wackernagel, « Genitiv und Adjektiv », dans les *Mélanges de linguistique offerts à F. de Saussure*, Paris, 1908, p. 137 *sqq*. (réimpr. dans *Kleine Schriften*, Göttingen 1969, II, p. 1362 ; Idem, *Vorlesungen über Syntax*, Basel, 1928, II, p. 68).

48. J. B. Hofmann, *Lateinische Umgangssprache*, Heidelberg 1951^{3}, p. 160.

49. E. Löfstedt, *Syntactica* I, Lund, 1942^{2}, p. 116.

50. E. Benveniste, « Génitif et adjectif en latin », dans *Studii Clasice* 2, 1960, p. 65 *sqq*.

51. N. J. Adams, « A Typological Approach to Latin Word Order », dans *Indogermanische Forschungen* 81, 1976, p. 90.

52. On ajoutera aussi H. Haffter, *Untersuchungen zur altlateinischen Dichtersprache*, Berlin, 1934, p. 122, qui attribue à l'emploi de l'adjectif *erilis* par rapport au génitif *eri* la fonction stylistique d'exprimer le « pathos » et P. De Carvalho, « Structure morpho-sémantique de l'adjectif latin », dans *New Studies in Latin Linguistics, Selected Papers from the* 4th *Intern. Colloquium on Latin Linguistics* (Cambridge April 1987), Amsterdam-Philadelphia, 1991, p. 258.

53. Ainsi J. Wackernagel, *Vorlesungen über Syntax*, *cit*., II, p. 68, qui parle de « echte Volkstümlichkeit » ; J. B. Hofmann, *Lateinische Umgangssprache*, *cit*., p. 160, met l'emploi de l'adjectif en relation avec la tendance à la brièveté de la « Umgangssprache ».

54. Cf. J. Wackernagel, *Genitiv und Adjektiv*, *cit*., p. 145-146 : « In den klassischen Sprachen ist hier durchweg das Adjektiv das Primitivere ; der Genetiv mehr der jüngeren überhaupt analytischen Sprachstufe eigen ».

Plaute présente des contextes où la construction avec l'adjectif et celle avec le génitif sont apparemment interchangeables par référence à un même mot, tel que *res*, qui se trouve dans le monologue de *Messenio* dans *Les Ménechmes*, 966-968 :

> *spectamen bono seruo id est, qui rem erilem*
> *procurat, videt, collocat, cogitatque,*
> *ut absente ero rem eri diligenter tutetur.*

Cependant, dans presque la totalité des syntagmes concernant cette famille lexicale chez Plaute, la concurrence entre génitif et adjectif semble exclue. Déjà E. Löfstedt avait tiré l'attention sur le fait que, chez Plaute, (*h*)*erīlis* s'accompagne le plus souvent de noms se référant à des objets animés exprimant des relation de parenté ou de confiance étroite, tels que *filius / filia*, *amica*, *concubina*. La fréquence de ces occurrences est impressionnante. Parmi ses 45 attestations plautiniennes, (*h*)*erīlis* est une vingtaine de fois associé à *filius* ou *filia*, et une dizaine de fois en union avec *amica* ou *concubina*. Encore plus significatif est l'emploi de l'adjectif chez Térence, où il ne s'accompagne que de *filius* ou *filia*. En revanche, Térence ne présente aucune occurrence de *filius* ou *filia* avec le génitif *erī* (ou *erae*), alors qu'on n'en trouve qu'une seule chez Plaute, laquelle s'explique, selon E. Löfstedt [55], par la présence de *res* dans le même syntagme : *hocine boni esse officium serui existumas / ut eri sui corrumpat et rem et filium* ? (*Most.* 27-28). Toutefois, ce qui mérite autant d'attention dans ce passage est la présence du réflexif *sui*, qui ne se réfère pas au locuteur. Plus exactement, dans cet énoncé *Granio* s'adresse à *Tranio* avec lequel il partage le même patron, en utilisant une tournure de validité générale marquée par la troisième personne, comme dans le monologue de *Messenio* cité plus haut.

La référence au locuteur constitue, à notre avis, un clivage très important dans l'emploi de syntagmes avec (*h*)*erilis* chez Plaute et Térence, spécialement en ce qui concerne la distinction entre l'emploi de l'adjectif par rapport au génitif, et l'antéposition ou la postposition de l'un ou de l'autre dans les syntagme. La donnée la plus frappante nous est fournie par les occurrences très majoritaires avec des termes de parenté, spécialement avec les mots *filius* et *filia*. Sans aucun doute, dans le syntagme (*h*)*erilis filius / filia*, l'adjectif indique une propriété inhérente et inaliénable par excellence : être « fils / fille de quelqu'un ».

Le *Commentaire* de Donat à Térence explique ce syntagme comme équivalant au mot grec τρόφιμος, qui est employé chez Ménandre avec la même valeur que l'expression latine, notamment celui de « fils du patron ». La correspondance des contextes montre que le syntagme nominal latin exprime une unité conceptuelle chargé d'une fonction pragmatique. Il s'agit de l'appellation du « petit patron » formulée par l'esclave de son père, ce qui, compte tenu des contextes, glisse vers le sens familier de « mon petit patron ». En effet, les esclaves ne se réfèrent pas alors au fils de n'importe quel patron, mais chacun au fils du sien. La référence au locuteur est souvent soulignée par des pronoms personnels (*ego*, *mihi*) [56] et des possessifs (*meus*, *mea*, *noster*) [57] de la première personne, ou encore par des déicti-

55. E. Löfstedt, *Syntactica* I, *cit.*, p. 116.

56. Plaute, *Aul.* 275 : *nobis prope adest exitium mihi atque erili filiae* ; Térence, *Ad.* 301 : *quod mihi eraeque filiaeque erilist* (en ce cas l'adjectif est postposé).

57. Plaute, *Cist.* 550 : *uiderim nostram filiam sustolere* ; *Epid.* 20 et *Truc.* 297 : *erilis noster filius* ; *Cas.* 1014 : *nostro erili filio* ; *Epid.* 164 : *nostro erili filio* ; *Cist.* 749 : *mea haec gestitavit filia* ; Térence, *Eun.* 962 : *nostrum esse erilem filium*. De même, associé à *concubina* : Plaute, *Mil.* 549 : *meam esse erilem concubinam censui*.

ques (*hic*, *haec*) [58] et des structures présentatives (*eccum*, *eccam*) [59]. Autrement dit, le syntagme (*h*)*erilis filius* se dessine comme une expression figée qui indique non pas une simple relation d'appartenance, mais une propriété inhérente et inaliénable, qui permet toujours d'identifier l'individu mis en question dans les contextes concernés. Il n'est pas employé d'une manière générale, mais s'applique à un individu bien identifié par rapport au locuteur, ou qui appartient à la sphère du locuteur lui-même. Comme l'avait souligné J. Adams, « the order (*h*)*erilis filius* corresponds to that of the ancient genitival pattern *Luci filius* » [60]. Dans ce cas, la correspondance fonctionnelle entre la position antéposé de l'adjectif et celle du génitif, qui indique une relation d'appartenance plus stricte, pourvue d'une force d'identification plus immédiate par rapport à son emploi postposé [61], nous semble frappante. Cette règle nous semble valable aussi dans le sens inverse, comme le montre le passage des *Ménechmes* ci-dessus mentionné, avec le flottement entre l'adjectif et le génitif dans le même syntagme : *rem erilem* ~ *rem eri*. D'une manière significative, la variation entre l'adjectif *erilem* et le génitif *eri* n'affecte pas l'ordre syntaxique des déterminants : les deux sont postposés. Cela s'accorde avec la règle générale, selon laquelle antéposition de l'adjectif et antéposition du génitif convergent dans la fonction d'exprimer un lien plus strict et une identification plus spécifique que par la postposition [62], et ce parallèlement à l'emploi du génitif par rapport au datif dans les indications de propriété [63].

Les occurrences de l'adjectif (*h*)*erilis* permettent de saisir avec clarté ces fonctions distinctes dans l'ordre syntaxique par rapport au locuteur. De même qu'avec *filius*, l'adjectif (*h*)*erilis* accompagne d'autres mots indiquant des relations familiales ou personnelles, tels *amica* ou *concubina*, en relation syntaxique avec un pronom ou avec un possessif de la première personne ou avec un déictique [64], procédés qui reconduisent au locuteur et s'inscrivent dans le *speech act*. Ainsi *erilis amica* (*concubina*) ne fait-il pas allusion à la maîtresse de n'importe quel patron, mais à la maîtresse en titre du patron auquel appartient l'esclave qui parle. Il s'agit donc d'une dénomination figurée, dont l'identité se précise chaque fois par le *speech act*. A l'égard de l'esclave-locuteur, la maîtresse de son patron est configurée en une sorte de « patronne » de la même manière que l'*erilis filius* est la figure du « petit patron ». L'adjectif antéposé se charge alors, dans l'identification de l'objet concerné, d'une force plus intense que s'il était postposé ; ainsi, par exemple, s'explique la scène initiale de la *Mostellaria* (vers 3), où *Grumio*, esclave de *Theopropides*, s'adresse à *Tranio*, lui-aussi esclave de Theopropides :

> *egredere, erilis permities, ex aedibus.*

L'appellation *erilis permities* « fléau du patron » n'a pas une dénomination vague, mais s'applique au patron partagé par le locuteur, de manière que l'expression implique aussi la signification « mon propre malheur ». Du point de vue de la

58. Plaute, *Ps.* 673 : *hic* (*est*) *amica amanti erili filio* ; *Bacch.* 366 : *erili filio hanc fabricam dabo* ; *Cist.* 749 : *mea haec gestitauit filia*.

59. Plaute, *Most.* 83 : *eccum erilem filium video*. De même, associé à *concubina*, *Mil.* 470 : *domi eccam erilem concubinam*.

60. Citation de N.J. Adams, *A Typological Approach to Latin Word Order*, *cit.*, p. 89.

61. Voir, à ce propos, C. Viti, « Observations on genetive word order in Latin », dans (O. Spevak, éd.), *Le syntagme nominal en latin. Nouvelles contributions*, Paris, 2010, 77-96.

62. Voir, à ce propos, C. Viti, « Observations on genetive word order... », *cit.*

63. Voir A. Nuti, « Possessive sentences in early Latin : dative and genetive constructions », dans *Archivio Glottologico Italiano* 90, 2005, 145-171.

64. Plaute, *Mil.* 274 : *scio me vidisse... Philocomasium erilem concubinam* ; *Mil.* 549 : *meam esse erilem concubinam censui* ; *Mil.* 458 : *nostra erilis concubina* ; *Mil.* 416 : *haec mulier quae hinc exit modo estne erilis concubina* ? ; *Mil.* 470 : *domi eccam erilem concubinam*.

sémiologie théâtrale, cette expression placée en ouverture de la pièce a la fonction de signaler les relations entre les deux personnages, et notamment qu'ils sont au service du même patron.

De même, lorsque l'esclave *Sagarinus* du Stychus (649-650) adresse une salutation à Athènes en qualifiant la ville à la fois de *nutrices Graeciae* et *erilis patria*, il oppose comiquement une qualification issue du passé illustre de la ville (d'autant plus que l'expression *nutrices Graeciae* semble transposer la πόλις τῆς Ἑλλάδος παίδευσις du fameux discours de Périclès chez Thucydide [65]) avec celle, bien actuelle, d'être la patrie de son propre patron. Ce n'est pas par hasard que, dans le premier syntagme, qui n'affecte pas le locuteur, le génitif est postposé, alors que dans le second, qui le concerne personnellement, l'adjectif est antéposé. D'autres syntagmes plautiniens avec *erilis* confirment que la position de l'adjectif se relie strictement au contexte pragmatique, et notamment au rôle et au regard du locuteur, lequel oriente la focalisation de l'objet. Les esclaves se référant au commandement, à l'impudence, à un méfait des leur propres patrons utilisent le même ordre syntaxique : *erile imperium* (*Aul.* 599), *erilis impudicitia* (*Persa* 193), *erile scelus* (*Rud.* 198). En revanche lorsqu'on se réfère à un patron générique ou non identifié, c'est la postposition qui semble s'imposer, comme, dans les énoncés prononcés par des esclaves avec une portée générale (*imperium erile* [66], ou *rem erilem* qu'on a vu plus haut). Ainsi l'esclave *Leonidas* (*Asin.* 655) est-il dit *custos erilis* par *Artemona*, femme de son patron *Demaenetus*, parce qu'elle n'a pas avec son mari la même relation que l'esclave...

On peut se demander quelles sont les retombées de ces réflexions autour de l'adjectif latin (*h*)*erilis* en ce qui concerne l'interprétation de l'inscriptions osque où figure *herilím*. Le syntagme osque est malheureusement mutilé, ce qui nous a privé du terme de référence. D'autre part, il est hors de doute qu'un nom devait précéder l'adjectif *herilím*, qui est lui-même suivi par un pronom relatif *pím* s'accordant avec ce syntagme. Le sujet de la phrase relative, à laquelle semble appartenir la terminaison verbale de troisième personne du pluriel, ne coïncide pas avec le sujet des autres phrases qui présentent les verbes à la troisième personne du singulier. La phrase relative semble donc avoir une fonction référentielle déterminante, qui sert à préciser le syntagme .....] *herilím*. La complexité syntaxique de l'énoncé est cohérente avec les lignes retracées par l'ordre syntaxique de l'adjectif en latin. Le locuteur n'est pas impliqué dans le texte : conséquemment, l'identification de la figure du « patron » auquel fait allusion l'adjectif *herilím* ne peut qu'être confiée aux structures du récit. Celle-ci, et le besoin d'identification dans le contexte narratif, imposent des marqueurs demandant un ordre syntaxique différent de celui du dialogue. C'est encore Plaute qui nous fournit un parallèle dans un exemple de l'emploi de *erilis* postposé à *amica*, qui se retrouve dans la scène du *Miles gloriosus* (122-124), où *Palaestrio* présente les événements qui ont précédé. L'esclave parle de la maîtresse de son propre patron, mais il doit donner des points d'ancrage immédiats aux spectateurs qui écoutent un récit si long :

> *uideo illam amicam erilem Athenis quae fuit.*
> *Vbi contra aspexit me, oculis mihi signum dedit*
> *ne se appellarem.*

65. Thucydide, II 40, 5. En ce qui concerne la position du génitif dans le syntagme en grec, voir C. Viti, « Genitive word order in ancient Greek : A functional analysis of word order freedom in the noun phrase », *Glotta* 84, 2008, p. 203-208.

66. Plaute, *Aul.* 588-590 : *hoc est serui facinus frugi facere quod ego persequor / ne morae molestiaeque imperium erile habeat sibi.*

Il le fait à travers l'anaphorique *illam*, la position marquée de l'adjectif après le nom et la phrase relative. La traduction la plus appropriée de cette tournure semble « qu'est-ce que je vois ? c'est bien la maîtresse du patron qui se trouvait à Athènes ». La structure syntaxique de l'énoncé de Plaute se rapproche de celle de l'inscription osque.